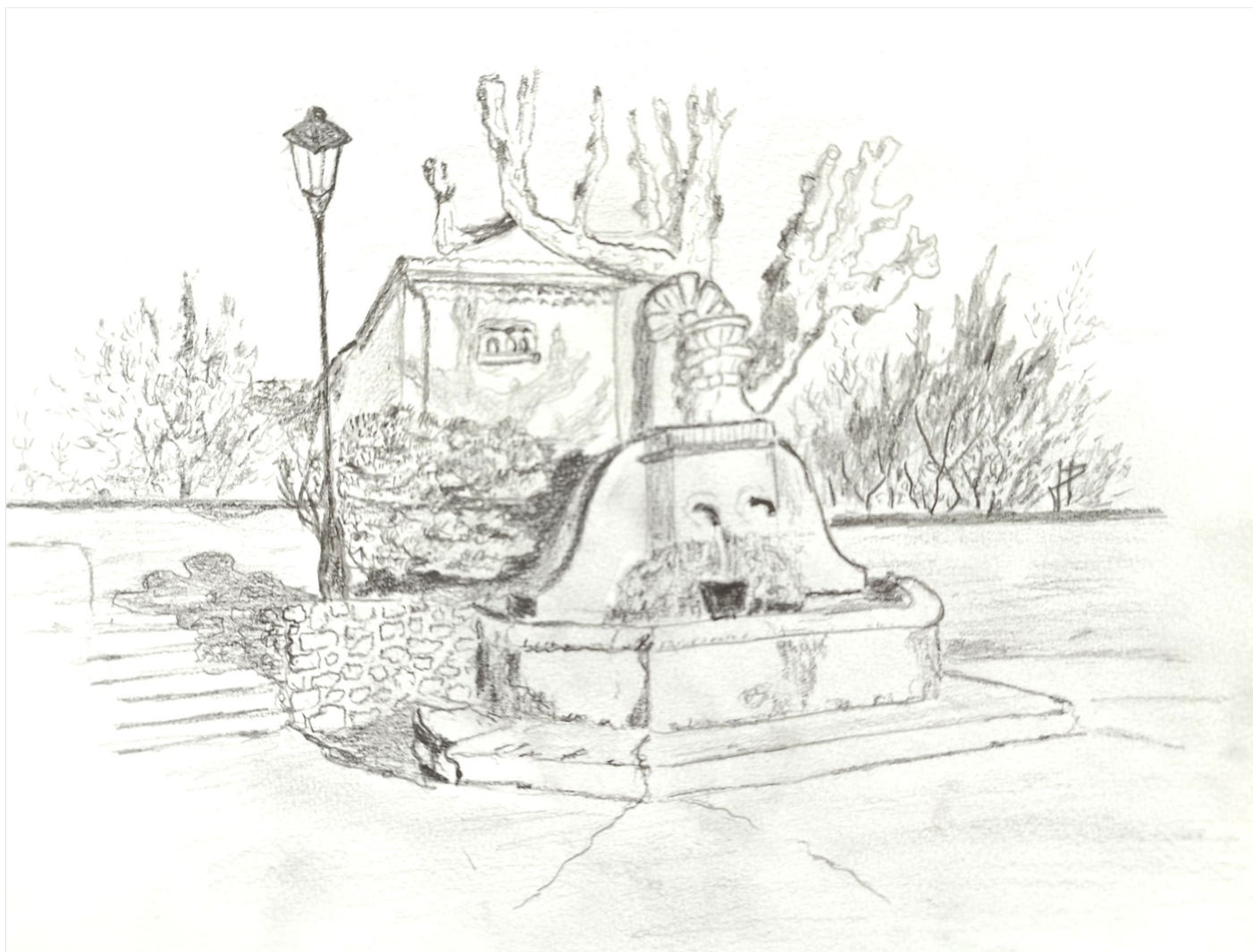


# LA GAZETTE

*PRINTEMPS 2024*

N° 83



Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,  
L'élaboration des budgets prévisionnels 2024 sont en cours.

Vos conseillers municipaux, tout comme les agents, poursuivent avec rigueur la gestion de la commune « en bon père de famille » dans un contexte, économique et social qui reste difficile pour nous toutes et tous.

Je vous souhaite un bon printemps et de profiter des bons moments lors des manifestations locales et dans les environs !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

# Conseils municipaux

## Du 29 janvier

Avant d'ouvrir la séance, le Maire informe de l'ajout de deux points à l'Ordre du Jour : rétrocession de la caserne des pompiers (et remboursement au Département des taxes foncières) et servitudes pour la fibre optique. Les élus acceptent ces deux points supplémentaires.

Suite à l'annulation du projet « cours de natation », la directrice de l'école avait demandé au Maire si le budget prévu pour cette activité pouvait être attribué à **une classe découverte**. Le Maire expose le projet de classe de neige et le plan de financement établi par la directrice, Madame Elodie Lacarte. Cette classe de neige aura lieu du 5 au 9 février 2024. 19 enfants du cycle II sont concernés, dont 1 enfant de St Pantaléon, 3 enfants de Rousset et 15 enfants de l'extérieur. Ce projet est financé par les parents d'élèves, le Sou de l'école, les communes de St Pantaléon les Vignes et de Rousset les Vignes et l'association Jeunesse au Plein Air. La commune de St Pantaléon prend en charge 11 élèves et la commune de Rousset, 8 élèves. Coût : 84 €/élève, soit 924 € pour la commune de Saint Pantaléon. Le dossier est accepté à l'unanimité.

**La plaque de cocher** (ou plaque de distance) de St Pantaléon, autrefois posée sur la façade de la Poste, a été retrouvée. Ces plaques directionnelles en fonte avaient été posées dans tous les villages vers 1850/1860. Notre plaque a ensuite été déposée, peut-être suite à des travaux de ravalement de façade ? La plaque de St Pantaléon était en vente sur le Bon Coin. Le propriétaire a pris contact avec le Maire. Il accepte de céder cette plaque à la

commune au prix de 280 €. Les élus valident l'achat de cette plaque, qui retrouvera sa place initiale. Une attestation de vente et une délibération seront prises en ce sens.

Suite à la saisine du Comité Social Territorial Départemental, celui-ci a émis un avis favorable le 22/01/2024 d'une **prime de pouvoir d'achat au personnel**.

La signature définitive aura lieu le mardi 30 janvier, avec le Département pour **la procédure de rétrocession de l'ancienne caserne des pompiers**. Le SDIS26 demande que la Commune lui rembourse les taxes foncières de 2019 à 2023, soit un total de 479 €. Les élus ne sont pas d'accord, précisant que les démarches de rétrocession ont à plusieurs reprises pour différentes raisons été reportées, indépendamment de la volonté de la commune, et donc repoussant la date de la signature.

La société ADN, en charge du déploiement **du réseau de la fibre optique**, a besoin de l'autorisation de la commune pour réaliser les travaux d'installation et nous propose des conventions de servitude ou droit de passage. Il s'agit d'installer des câbles de fibre optique sur des mâts déjà existants à la Cité Résidentielle, l'Agence Postale et la route des Grandes Terres. Validé à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

**Schéma directeur eau** : mise en place prochainement de compteurs à Collanion et au château d'eau, ce qui entraî-

nera des coupures d'eau ponctuelles.

**Aménagement route des Marais** : une écluse latérale a été mise en place temporairement route des Marais, à l'entrée du village, dans l'attente de voir si ce dispositif donne satisfaction. Le cheminement piétonnier sera réalisé après la réfection du mur « Poncelet ».

**Abris-bus place de l'école et RD 541** : le Maire a pris contact avec la Région pour évoquer la possibilité de créer 2 abris-bus. Les nouveaux abris-bus doivent être conformes aux normes d'accessibilité. Ce dossier sera revu ultérieurement.

**Ecole/cours de natation** : la CCEPPG/Commission Mutualisation relance le projet des cours de natation aux communes qui seraient intéressées. Le coût étant très élevé, les élus décident de ne pas retenir ce projet.

**UNACITA/ prêt salle pour méchoui** : Cette association de Nyons loue la salle d'Urdu depuis une dizaine d'années au mois de juin pour faire un méchoui. Plusieurs villageois y participent. Le Maire propose la mise à disposition gratuite de la salle pour l'UNACITA. Il est rappelé également que la porte-drapeau de l'UNACITA section Nyons est Laura Eydoux. Validé à l'unanimité.

**Manifeste des élu-es pour l'implantation d'une Maison des Femmes au Centre hospitalier de Montélimar** : accord de principe pour signer ce manifeste.

**Bilan des festivités de fin d'année** : le Maire fait le bilan des festivités de fin d'année. L'apéritif dinatoire des vœux a donné satisfaction. Le débat est ouvert sur l'organisation des vœux 2025. A définir ultérieurement.

## Du 11 mars

Avant de commencer, Madame le Maire informe les élus présents que, pour des raisons de santé, le Conseil municipal sera écourté. Seul le Compte administratif 2023 M57-Budget général sera sommairement parcouru pour des explications bien précises ainsi que la délibération d'affectation de résultats du budget principal. Le compte administratif du budget annexe Eau/assainissement M49 sera vu au prochain Conseil municipal. Les élus prennent acte de cette information.

**Les contrats d'assurance** ont été révisés par GROUPAMA. Une baisse

significative de la cotisation pour 2024 mais avec des franchises en cas de sinistres, ce qui n'était pas le cas auparavant.

### QUESTIONS DIVERSES

**Lotissement Grand Grange / convention de passage** : il convient de régulariser une servitude de passage pour une canalisation d'eaux usées. Une convention de servitude sera établie.

**La Compagnie des Remarquables** : cette année, la programmation « Week-end au château » aurait lieu les 25, 26 et 27 octobre. Le projet comprend une exposition d'une dizaine d'artistes dans la petite salle du domaine Urdu, une

pièce de théâtre, une déambulation musicale dans le parc, la projection à la nuit tombée de photos sur la façade du château et des ateliers pour enfants (en associant les enfants de l'école). La Compagnie des Remarquables souhaiterait occuper la petite salle, la salle des mariages pour une exposition ayant pour thème le Domaine Urdu et une pièce de théâtre. Après discussion, les élus quelque peu partagés, il est décidé d'approfondir la mise à disposition de la salle des mariages sous conditions. Une convention sera établie, en insistant sur la capacité restreinte des salles et le respect du mobilier.

**Travaux peinture école / logement** : la peinture du portail de l'école et des volets de l'appartement au-dessus de l'école est terminée.

Le déficit à la section d'investissement s'explique par la réalisation des projets concernant la rénovation de l'éclairage public à LED et le parc multisport, et sans qu'il y ait en recette les subventions demandées pour ces deux projets. Or ces deux dossiers, subvention-

nables et déposés dans les temps, ont eu des délais de traitement longs. Et de surcroît, sans certitude d'octroi lors du budget prévisionnel 2024, ces recettes n'ont pas été budgétisées, donc ne peuvent pas apparaître en Restes à Réaliser. Pour le projet LED, les subventions ont été notifiées en juillet 2023. Pour le Parc multisports... parcours du combattant. Le Maire précise que la commission des finances a validé les chiffres présentés ci-dessus. A la suite des explications don-

nées aux élus, le Maire informe que les deux comptes administratifs et les délibérations d'affectations seront revus et délibérés lors du prochain Conseil municipal le 8 avril. Séance où seront votés également les budgets primitifs 2024.

Madame ISSARTEL, notre CDL (conseillère aux décideurs locaux), viendra en mairie le 29 mars à 10h30. Les projets de budgets lui seront présentés.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET GENERAL (M57)

<b>Section de fonctionnement</b>	Dépenses 365 652.19	Recettes 400 620.58
Résultat de l'exercice 2023	+ 80 024.54	
Report 2022	+ 112 953.87	
Résultat de clôture 2023	+ 192 978.41	
<b>Section d'investissement</b>	Dépenses 173 241.34	Recettes 49 582.74
Résultat de l'exercice 2023	- 123 658.60	
Report 2022	- 166.61	
Résultat de clôture 2023	- 119 542.20	
Restes à réaliser (dépenses)	35 597.00	
Restes à réaliser (recettes)	39 880.00	
Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 582 030.07	Recettes 655 466.27

#### DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL 2023

Déficit Reporté Invest. 2022	- 166.61
Solde d'exécution Invest.2023	- 123 658.60
Excédent Reporté Fonct. 2022	+ 112 953.87
Solde d'exécution Fonct. 2023	+ 80 024.54
Restes à réaliser en Invest. (dépenses)	35 597.00
Restes à réaliser en Invest. (recettes)	39 880.00
1068 Besoin net à l'Inv.	119 542.21
<b>Excédent de résultat de Fonct. Report</b>	<b>+ 73 436.20</b>

### **En direct de la Mairie / Etat Civil**

#### **Décès :**

- ◇ Mme BOUILLEU Simonne  
Le 12 janvier à Valréas
- ◇ Mme PHILIBERT Monique  
Le 27 janvier à Nyons
- ◇ Mme DUCHATELLE Huguette  
Le 30 janvier à Valréas

#### **DECLARATION DE FORAGE**

La déclaration d'un forage ou d'un puit est obligatoire.

Au 1er février 2024, la procédure est totalement revue. Le déclarant, l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou le propriétaire dans le cas d'une régularisation, pourra directement déclarer son forage sur le site DUPLOS sous la forme d'un Cerfa en ligne.

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr>

Décès de M. RETIERE Jean-Marie a l'âge de 102 ans à Mauves-sur-Loire, ses cendres seront dispersées au jardin du souvenir de Saint Pantaléon les Vignes au mois de juin. Une petite information sera diffusée à ce moment là.



## INSEE / Enquête statistique sur le logement

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise au premier semestre une enquête sur le thème du logement. Cette enquête est essentielle pour connaître les conditions de logement, les coûts associés au logement et les travaux réalisés dans les logements. Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Et du 2 avril au 24 avril : Enquête sur les loyers et les charges



Une coupure d'eau est prévue sur le réseau d'alimentation pour la journée du 15 avril 2024 en raison de travaux sur les canalisations.

Un affichage extérieur dans la commune et l'appel en masse (si vous êtes inscrit) seront programmés. La municipalité vous remercie de votre compréhension.

## Vœux de la Municipalité

Près de 90 personnes ont assisté aux Vœux de la Municipalité. Après le bilan de l'année écoulée et les projets en cours et à venir, le Maire a remercié chaleureusement les personnes présentes : eu une pensée pour toutes celles qui n'ont pu participer et qui se sont excusées ; des remerciements auprès des représentants des associations de la commune et leurs actions tout au long de l'année ; une pensée pour les artisans : des remerciements chaleureux pour le Personnel et son engagement au quotidien, ainsi que celui des élus. Le Maire a également remercié la cave et les coopérateurs pour le vin offert qui a accompagné cette année l'apéritif dînatoire, un moment précieux de convivialité qui s'est poursuivi tout au long de l'après-midi.

## L'Agence Postale Communale

### et la mairie

Seront fermées

Vendredi 10 mai, Mardi 28 mai pour l'APC

Et le vendredi 10 mai pour la mairie

Le personnel du secrétariat de mairie et de l'Agence Postale seront présents tout l'été

### PAPA EST LA !

Revient début avril le mercredi matin sur la place de l'école, Réservation pour votre paëlla : 06.63.98.71.21

### EPICERIE AMBULANTE

a modifié sa tournée, elle est présente le jeudi de 9 h à 10 h 30 sur la place de la mairie.

### YAMANI Pizza

Toujours présent le jeudi à partir de 17 h 30  
Réservation au 06.50.96.28.56

## L'actualité de ce trimestre





## Après la clôture de l'école,

Les volets et gardes du corps du bâtiment ont été repeints dans la même couleur. Une aide financière a été apportée par le Département à hauteur de 50 %.



LE DÉPARTEMENT



## L'AICA

La fin de la saison de chasse a sonné le 29/01, c'est l'heure pour nous de faire le bilan.

Cette année, ce sont 85 chasseurs, âgés de 16 à 87 ans, qui ont pris leur carte de l'AICA.

Nous avons également vendues 153 invitations à des chasseurs extérieurs.

51 battues ont été organisées pour la chasse au gros gibier (33 en montagne et 18 en plaine) avec une moyenne de 14 chasseurs par battue.

Nous avons prélevé 25 sangliers et 8 chevreuils.

Nous avons prévu d'organiser une battue aux renards qui a dû être annulée à cause de la météo.

Nous avons effectué le comptage nocturne au mois de février et avons recensé, au plus, 33 lièvres, 5 chevreuils, 17 lapins, 11 renards, 6 bécasses.

Notre jeune chasseur, Lounès, qui prépare un Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune va effectuer son stage de fin d'année au sein de notre AICA sur le thème « La gestion et le comptage de la perdrix » sur notre territoire.

Nous avons effectué 5 lâchés de faisans, soit un total de 200 oiseaux et 2 lâchés de perdrix, soit 40 individus. Suite à nos lâchés, nous avons pu observer quelques couvées, ce qui est encourageant.

Le 3 mars a eu lieu notre grand repas annuel. C'est sous une pluie battante que nos courageux cuistots ont fait rôtir à la broche 8 culottes de chevreuil, pendant que d'autres préparaient le civet, la salade et les haricots 130 personnes ont pu profiter de ce festin dont 35 chasseurs.

C'est donc encore une belle saison qui se termine. Nous en garderons de beaux souvenirs de camaraderie et de communion avec la nature.



La chasse fermée nous n'allons tout de même pas restés les bras ballants car déjà, nous préparons nos journées d'entretien des sentiers. Si certains d'entre vous veulent se joindre à nous pour l'occasion, ils seront les bienvenus.

Vous informe qu'une plateforme avec un accès à toutes les personnes intéressés sur la faune est disponible.

Tout observateur peut contribuer à la base de données vigifaune. Que vous soyez naturaliste, agriculteur, chasseur, promeneur ou encore professionnel de l'environnement n'hésitez pas à mentionner vos observations sur l'application.

En cas d'observation d'animal vivant, ou mort (collision, pédation, maladie, noyade) ou d'observation d'indices de présence, saisissez-la sur la plateforme. Vous pouvez également saisir des dommages occasionnés par la faune sauvage sur vos biens.

Le réseau d'observation Vigifaune permet grâce à toutes les données recensées, d'alimenter les différents observatoires nationaux, comme celui des collisions/noyades. Les données recueillies permettent également d'identifier au mieux les tronçons accidentogène du territoire dans le but de sécuriser les infrastructures.

Contactez-nous !

Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.  
Tél : 04.77.20.81.76

[contact@chasseauvergnerhonealpes.com](mailto:contact@chasseauvergnerhonealpes.com)

Connectez vous !

[www.vigifaune.com](http://www.vigifaune.com)





## L'Ecole

### LOTO DU SOU

Le 3 février, la salle était comble pour le traditionnel loto de l'école de Saint Pantaléon Les Vignes et de Rousset Les vignes. De nombreux habitués et de nouveaux participants ont afflué vers l'évènement, générant un excellent bénéfice de 2 600 € pour financer les sorties des élèves. De nombreux parents, fidèles au rendez-vous, ont préparé leurs meilleures spécialités pour le stand goûter. L'équipe du Sou de l'école remercie vivement les joueurs, les parents et les professionnels de l'école pour leur soutien.



### CLASSE DE NEIGE

Du 5 au 9 février, la classe des grands est partie à l'Alpes du Grand Serre (Sud Est de Grenoble) pour découvrir les joies de la montagne en hiver. Malgré le très faible enneigement, les enfants ont pu profiter d'un beau programme : ski de fond, balade en raquettes, construction d'igloo, baptême de chiens de traîneaux ... Ils ont aussi participé à plusieurs veillées conviviales et le dernier soir, à la traditionnelle BOOM de fin de séjour. Le vendredi soir, nos bambins (et les adultes qui les ont accompagnés) sont rentrés à St Pantaléon très fatigués mais les yeux remplis d'étoiles et la tête pleine de beaux souvenirs.

Un grand merci à notre maîtresse Elodie d'avoir organisé ce voyage (et on sait à quel point cela est compliqué !) et aux mairies pour leur participation.



## Les Amis d'Urdy

Profondément touché par les marques de sympathie des personnes qui nous ont accompagné depuis 2015 dans les diverses activités culturelles ou ludiques, le Conseil d'Administration des Amis d'Urdy a souhaité reprendre du « service » afin de vous retrouver toutes et tous.

Le Covid puis les diverses contraintes sanitaires et sécuritaires, diminué par les décès ainsi que l'âge important de la plupart de nos bénévoles, il a fallu pour une bonne organisation de nos manifestations 2024-2025, faire appel à de nouvelles bonnes volontés afin de retravailler nos projets antérieurs.

Notre Association est à l'écoute pour de nouveaux projets tenant à l'Histoire de notre village et des alentours, la découverte de notre Patrimoine, des conférences et des expositions touchant notre grand environnement.

Le 5<sup>ème</sup> vide grenier du mois d'Avril prochain, quelques semaines avant le traditionnel 1<sup>er</sup> Mai de nos amis du Comité des fêtes, est pour nous l'occasion de vous rencontrer et l'opportunité d'échanger, de vendre et d'acheter dans l'environnement majestueux et bucolique du Parc du château d'URDY.

Nous aurons aussi l'occasion sous peu de vous communiquer les dates de nos futures actions.

Venez nombreuses et nombreux au Domaine URDY les 13 et 14 Avril 2024 de 09h00 à 18h00 non stop !

Paul SERVES, Président Association « Les Amis d'Urdy »



# L'Auberge

**Samedi 18 mai 2024**

**à partir de 19 h**

L'Auberge proposera  
planches apéritives,  
gourmandises  
en restauration sur place .

Tél : 04 75 27 98 27

[laubergestpantaleon@gmail.com](mailto:laubergestpantaleon@gmail.com)



## Comité des Fêtes

VIDE GRENIER du 1er mai

pour les retardataires : inscription si reste de la place au 04.26.66.27.19 ou cdfstpantaleon@gmail.com



Cet été,

les caisses à savon seront de retour lors de la fête du village. Pour participer à cette joyeuse descente, cherchez vite au fond du garage le marteau, les clous, et les planches qui permettront de construire un engin roulant avec des freins. Besoin d'un renseignement ? N'hésitez pas,

Pascal est à votre écoute au 06 72 09 25 48



**Chœur mixte**  
**Direction**  
**Isabelle Finck**



*Le Chœur des 3 vallées a été fondé il y a plus de trente ans dans le haut-nyonsais, en Drôme provençale. Il se produit régulièrement dans la région, mais aussi plus loin, en Corse, en Belgique, en Espagne, en Bulgarie.*

*Le groupe est composé d'une vingtaine de choristes, sopranos et altos, ténors et basses, et dirigé par Isabelle Finck, cheffe de chœur et professeur de chant.*

*Son répertoire, très varié, va du chœur renaissance ou classique aux chants spirituels, chants du monde et à la chanson française.*

Contact : Isabelle Finck 07 87 61 94 36  
Mail : isagriffefinck@gmail.com

En l'église de St Pantaléon les Vignes

Dimanche 9 Juin à 18 h 30

Suivi d'un apéritif offert par le Comité des fêtes

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début juillet 2024

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h